



LES ABC DE L'ADMINISTRATION D'UNE STRUCTURE CULTURELLE

Ce parcours se présente en modules d'une journée et représente les connaissances de base pour la bonne gestion de votre structure. Cependant, nous nous attacherons à souligner les spécificités du secteur associatif et du spectacle vivant, par des cas pratiques et des exercices. Il s'adresse aux responsables de l'administration et de la gestion, qu'il soit, débutant ou déjà expérimenté. A vous de construire votre parcours...

ABC Développeurs d'artistes et pratique contractuelle

L'Agent artistique, le manager ? Le tourneur, le booker ? Quelles missions revêtent ces différentes figures ? Quels sont les conventions qui s'établissent entre ces acteurs et les artistes ? Quelles en sont les pratiques contractuelles spécifiques ?

Objectifs :

Apprendre à identifier les besoins de développement de l'artiste ou du groupe aux différents stades du projet.
Connaître les contours juridiques de chacune des conventions et leur pratique.
Apprendre à anticiper les risques dans l'exécution du contrat pour chacune des parties.

Programme :

1. Les spécificités des différentes figures et les rapports contractuels établis avec les artistes
2. De la négociation des contrats à la signature: maîtriser les étapes clefs et comprendre leurs enjeux
3. Connaître les règles légales et les taux de rémunérations possibles selon les missions prévues par le contrat
4. Déterminer, pour chaque contrat, les clauses sujettes à controverse et susceptibles d'annulation
5. Comprendre et identifier la pratique à 360° des labels et les contrats "à droits multiples"
6. Repérer les obligations réciproques des parties selon la nature et le contenu du contrat en cause
7. Connaître les manquements susceptibles d'engager la responsabilité des parties, les sanctions et contentieux possibles
8. Connaître les spécificités des contrats établis pour un groupe

Intervenant(e) : Sophie Mongis, juriste en droit de la propriété littéraire et artistique, droit de la culture et du spectacle vivant, fondatrice de Légi Disco.

Date : mardi 19/04/16

Durée : 7 heures (de 9h30 et 17h30)

Coût : 200 € par participant (repas du midi inclus)

Lieu : Les Halles – salle 117 (accès porte C) - Place Gaston Paillhou, 37000 Tours

Financement : Les formations ABC entrent dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue et sont susceptibles de faire l'objet d'un financement de la part de votre OPCA (Afdas, Uniformation, etc...). Un financement par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du dispositif « Pacte de Continuité Professionnelle » (PCP) est également envisageable en cas de refus de votre OPCA et sous certaines conditions.

Inscriptions au plus tard le 01/04/2016 : bulletin d'inscription à retourner à cecile@unjenesaisquoi.org

Renseignements : 06.11.27.64.00

